

région. L'Orateur m'a demandé de répéter la question et je l'ai fait suivre d'une question supplémentaire. Parce qu'on a fait des signes à la Chambre, ma question a été déclarée irrégulière, étant donné que la première n'était pas conforme au Règlement.

**Des voix:** Bravo!

**M. MacInnis:** On devrait laisser s'expliquer un membre de l'opposition chaque fois qu'il en appelle au Règlement. On devrait cesser de se faire des signes comme ça. L'honorable député d'Halifax et le ministre qui dirige la discussion de la mesure à la Chambre et qui représente aussi sa circonscription ont déclaré que le gouvernement précédent n'avait rien fait pour les régions atlantiques. Je leur demanderais d'étudier quelques-unes des propositions mises en avant par le gouvernement précédent, que la Chambre a appuyées, en vue de venir en aide aux provinces atlantiques. Il y a évidemment les subventions à l'industrie de la houille, qui ont été très bénéfiques pour la population de la région et ont répondu aux désirs et demandes des mineurs unis de ma région.

Il y a l'entreprise de Beechwood, de 29 millions et demi, qui est venue en aide au Nouveau-Brunswick. Il y a le programme d'aménagement hydro-électrique de l'Atlantique et le réseau interprovincial. Je dois ajouter, monsieur l'Orateur, qu'il y a plus d'un an ce réseau interprovincial avait permis aux provinces participantes d'épargner plus de 60 millions de dollars. Ce n'est pas moi qui le dis, mais M. Arthur Johnson, ancien président du Conseil économique des provinces atlantiques et actuellement sous-ministre dans le gouvernement de M. Smallwood.

**M. Regan:** Monsieur l'Orateur, l'honorable député me permettrait-il de lui poser une question?

**M. MacInnis:** Je répondrai à l'honorable député d'Halifax ce qu'il m'a dit cet après-midi: lorsque j'aurai fini. On a dit que le gouvernement précédent n'avait rien fait pour venir en aide aux provinces de l'Atlantique. Que dire de la Société Volvo qui s'est établie récemment, du moins temporairement à Halifax. C'est là un exemple de collaboration fédérale-provinciale au pays. Il y en a d'autres. Ainsi, l'assistance accordée aux industries houillères en vue de prolonger l'exploitation des mines qui étaient sur le point de fermer. Je n'hésite pas à reconnaître que certaines houillères ont été fermées sous le gouvernement précédent. Mais je tiens à signaler aux honorables vis-à-vis qu'au moins ce gouvernement a accordé beaucoup plus d'aide et a accompli bien plus qu'ils ne l'ont fait entre 1946 et 1956, lorsqu'ils occupaient les banquettes ministérielles. Si le ministre de Gloucester

et le ministre qui représente Bonavista-Twillingate trouvent à redire à ces observations, je puis les consigner de nouveau au compte rendu afin de dissiper tout malentendu.

En vertu d'une telle aide, le gouvernement a entrepris de restaurer la forteresse de Louisbourg, ce qui s'est révélé un projet fort opportun et valable dans notre partie du pays. J'ajoute également que le gouvernement précédent était prêt à collaborer avec le gouvernement provincial à la mise en œuvre d'un programme d'exploitation forestière en vue de fournir des emplois aux mineurs déplacés. Cette collaboration ne s'est pas fait attendre. Je note qu'une des propositions que l'exécutif des mineurs unis a présentées au gouvernement cherche à obtenir le même genre de collaboration.

Quand parlé de retard. Où est le retard? Quand prendra-t-on les mesures promises pour les mineurs du Cap-Breton qui ont bénéficié de ce programme d'exploitation forestière grâce à la collaboration des gouvernements fédéral et provinciaux? On s'occupait d'eux auparavant et ils veulent encore obtenir cette forme d'aide du présent gouvernement.

Un député a fait une observation, monsieur l'Orateur. J'aimerais qu'il se lève et pose sa question, s'il le veut bien. Je suis prêt à le laisser parler. J'aimerais voir qui a posé cette question afin que ce soit inscrit au compte rendu.

**M. Regan:** Monsieur l'Orateur, ma question...

**M. MacInnis:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, avant que le député en dise davantage. Ce n'est pas lui qui avait fait cette observation.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre! L'honorable représentant a-t-il terminé ses observations? Je lui recommande de reprendre son propos et je suis sûr qu'il n'y aura pas d'interruption.

**M. MacInnis:** Il y a certaines interruptions que j'aime bien. Celle-là en était une. Pour ce qui est de l'Office lui-même, on a mis 100 millions de dollars à sa disposition. J'ai été très heureux d'entendre le ministre qui représente la circonscription de Bonavista-Twillingate nous expliquer clairement qu'il ne s'agit là que d'un minimum. Les organisations de toute la région de l'Atlantique auront donc une occasion de voir à ce que ces 100 millions et même davantage soient dépensés. Un fait m'intéresse en particulier. Dans le passé, lorsque nous siégeons dans l'opposition, on a beaucoup parlé des membres de cet Office et, comme le député de Greenwood (M. Brewin) l'a rappelé, on nous a beaucoup reproché le fait qu'ils n'étaient nommés qu'à temps partiel et recevaient une rémunération insuffisante.